







5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Ce cours ne suppose pas de prérequis.
Thèmes abordés	<p>Il assure une introduction pragmatique aux modalités propres d'un droit religieux, en l'occurrence du droit actuel de l'Église catholique. (D'autres enseignements de droit canonique sont proposés dans d'autres programmes de l'UCL). Le cours présente aux étudiants les modalités concrètes d'intervention du droit de l'Église catholique, gérant le statut religieux de plus d'un milliard de fidèles de par le monde. C'est à partir d'une analyse principalement technique que sont ponctuellement abordées, au gré des intérêts des étudiants, diverses questions de principes et méthodes propres au droit canon.</p> <p>Sont abordées plus particulièrement les spécificités du droit canonique par rapport au droit d'État et par rapport à d'autres droits religieux, à propos du mariage et de ses formes de nullité et de dissolution; des personnes qui ont un statut ecclésiastique; des sanctions des abus dans la pratique religieuse (not. la crise des délits sexuels); des tribunaux religieux et de leurs statuts.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - percevoir l'enjeu d'une réflexion juridique sur l'Église catholique entendue comme communauté de croyants ; 1 - réfléchir les relations entre le droit canonique, le droit de l'État et les droits de l'homme comme projet conjoint d'un fidèle par ailleurs citoyen ; - mobiliser les ressources nécessaires pour résoudre, partiellement au moins, une question ayant une dimension canonique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour 20 % des points, un travail de recherche bibliographique portera sur un thème propre à chaque étudiant.e.</p> <p>Pour 80 % des points, un examen <u>oral</u> portera sur : -(a) une question tirée au sort dans une liste communiquée en fin de cours, ainsi que (b) la résolution d'un casus pratique, notamment à partir de la lecture d'une sentence judiciaire canonique (traduite en français) ou d'une actualité de presse.</p> <p>En session de septembre, un examen écrit analogue représentera 100 % de la note.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours à pédagogie active
Contenu	<p>Après une brève présentation historique et conceptuelle, ce cours introduit à la pratique du droit de l'Église catholique à partir de trois focus : l'un sur le droit canonique applicable actuellement au mariage, l'autre sur le droit pénal canonique (face aux délits sexuels), le dernier sur un thème au choix des étudiants (la pratique synodale, le fonctionnement des paroisses et diocèses, etc).</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant.e aura acquis une capacité de recherche documentaire et une méthode de travail adéquate en droit canonique.</p>
Ressources en ligne	Cfr le site moodle du cours.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Codex de droit canonique (1983) est indispensable (en accès libre sur internet)
Autres infos	
Faculté ou entité en charge:	TEBI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat universitaire en théologie (fondements)	TECA9CE	3		
Mineure en sciences des religions (complément disciplinaire)	MINSREL	5		
Approfondissement en droit	APPDRT	5		
Mineure d'ouverture en théologie chrétienne	MINTHEO	5		
Certificat d'université : Fondements du droit canon : droit, éthique et déontologie de l'action pastorale	DRCA1FC	5		
Mineure en sciences des religions (ouverture)	MINRELI	5		
Approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne)	APPTHEO	5		